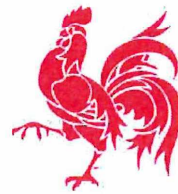




Province de Namur
Arrondissement de Dinant
Commune de HOUYET



Wallonie

URBANISME - Annexe 26 AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Le collège communal fait savoir qu'il est saisi d'une demande de **permis d'urbanisme**

Le demandeur est **Madame Rondiat Isabelle**, domiciliée **Rue de Neufchâteau 3 à 5561 Celles**

Le terrain concerné est situé à **Bel-Air - 5561 Celles** cadastré **HOUYET 7 DIV/Celles/ section H n° 90B, n° 85D**

Le projet consiste en la **construction de deux habitations jumelées** et présente les caractéristiques suivantes :
Les deux volumes s'implantent en bord de la rue suivant l'habitation existante à droite du terrain. Les deux volumes auront en sous-sol chambres et salle de bains et au niveau de la rue le séjour, la cuisine, buanderie, w-c ainsi qu'une zone parking en latéral et terrasse. Il y a un sous-sol niveau rue habitable, un niveau à la rue et un niveau engagé dans la toiture. Les toitures seront à deux versants de pente identique, la couverture sera en ardoise artificielle de ton anthracite, les gouttières en zinc. La façade à rue sera en parement de moellons calcaire, les autres façades seront également en parement de pierre. Les baies sont verticales.

L'enquête publique est réalisée en vertu de l'article - D.IV.40 - R.IV.40-1. - D.VIII.13 - du Code du Développement Territorial.

L'enquête publique est ouverte du 06/11/2023 au 20/11/2023

Le dossier est consultable, **uniquement sur rendez-vous** ; à l'adresse suivante : **rue St Roch 15 à 5560 HOUYET**
- les jours ouvrables les **lundi, mardi, jeudi, vendredi de 9H à 12H les après-midi sur rendez-vous** ; le mercredi de **9H à 12H et de 14H à 16H** ;
- le samedi **SUR RENDEZ-VOUS pris au plus tard 48 heures à l'avance auprès du service urbanisme téléphone au 082-67.69.67 – 082-67.69.72 ou par e-mail : urbanisme@houyet.be**

Les réclamations et observations écrites sont à adresser au collège communal :
- par courrier ordinaire à l'adresse suivante : **rue St Roch 15 à 5560 HOUYET**
- par télécopie au numéro : **082-66.60.11**
- par courrier électronique à l'adresse suivante : **urbanisme@houyet.be**
- remises en main propre au service urbanisme

L'enveloppe, la télécopie ou le courrier électronique portera la mention : **(Réf. PU 62/2023)**

Les réclamations et observations orales peuvent être formulées pendant la même période sur rendez-vous auprès du service urbanisme ou lors de la séance de clôture de l'enquête.

La clôture de l'enquête publique aura lieu à l'adresse suivante : **rue St Roch 15 à 5560 HOUYET, le 20 novembre 2023 à 16h00.**

A HOUYET, le 25/10/2023

Par le Collège :

Le Directeur général ff,

Nicolas GOBLET



Le Bourgmestre ff,

Étienne MAROT